

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 15 Novembre 2025

Les adhérents ont reçu une convocation à l'Assemblée Générale en date du 6/11/2024

25 adhérents sont présents et 16 pouvoirs ont été donnés. Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

Invitée : Danielle Mouffard , Présidente de la Fédération Française de Randonnée Lozère

L'ordre du jour est le suivant :

- Bilan d'activités
- Bilan financier et budget prévisionnel
- Questions diverses
- Election du CA

Le président, Philippe Cheynet ouvre la séance à 14h30. Il invite les adhérents à participer davantage notamment dans l'animation des randonnées. *Cf. document joint.*

2. Bilan d'activités *Cf. document joint.*

Claude Belin présente le bilan d'activité de l'année :

Evolution des adhésions il y avait 106 adhérents en 2024/2025. A ce jour, 87 adhérents pour 2025/2026. Chaque année, le club accueille entre 20 et 25 nouveaux adhérents (soit 1/4 de l'effectif).

Bilan des randos organisées par le club

78 randos ont été proposées, 53 ont été effectuées et 25 annulées

Le taux de participation est de 11,37 en baisse par rapport à l'an dernier

Bilan marche nordique

Participation en hausse surtout le mercredi. 20,42 participants en moyenne le mardi et 8,14 le mercredi.

Bilan rando douce : une moyenne de 8,65 pratiquants. Cette activité progresse régulièrement. 26 randos ont été effectuées et 14 annulées.

Balisage : 320 km ont été balisés par le club (12 baliseurs) . 6 aides baliseurs ont participé et recevront une formation cette année

Formation : Jean François et Nicolas ont reçu la formation balisage

3. Rapport financier. Présenté par Monique Pensier *Cf. document joint.*

Commentaires du document joint : le montant des recettes s'élève à 5852,87 €, celui des dépenses 5967,72 €. Soit un excédent de 114,85 €

La subvention de la Mairie de Langogne reste stable et d'une aide précieuse.

4. Budget prévisionnel 2019/2020 (*cf. document joint*).

Le budget est établi sur la base de 90 licenciés.

Le tarif des adhésions est fixé à 30,85 € pour cette saison. La part du club reste fixe à 10 €.

Le rapport d'activité et le budget prévisionnel sont adoptés à l'unanimité

Le bilan financier est adopté à l'unanimité moins une abstention.

5. Questions diverses

Marche nordique : manque d'animatrices le mardi. Ok pour la formation d'Olivier.
On note que la MN amène des adhérents plus jeunes.

Sécurité : Danielle Mouffard, présidente du CDRP, rappelle l'interdiction de sortie en cas de vigilance orange.
En cas de vigilance jaune, la pratique est à l'appréciation de l'animateur.

Prévenir le CDRP en cas de sorties en partenariat avec d'autres associations (sortie Stevenson avec les scolaires par exemple).

Le club doit s'affilier à la fédération au 1^{er} septembre sinon le club n'est pas assuré, les adhérents sont couverts par l'assurance jusqu'au 31/12). Le renouvellement des adhésions doit être fait pendant le mois de septembre.

Formations : Jean Louis Pépin est le responsable départemental de la formation. Le calendrier des formations au niveau national est disponible sur le site de la fédé (www.ffrandonnee.fr).

Jean François Pradel devient correspondant du club auprès du CDRP

Intervention de Danielle Mouffard sur le fonctionnement du CDRP

Le CDRP a un budget de 70 000€ de dépenses (1,5 salarié)

Les adhésions rapportent 9 000€ et le balisage des chemins 20 000€. Il faut donc trouver d'autres financements

Nous avons obtenu cette année la revalorisation des sentiers en Margeride.

Fonds disponibles au niveau régional :

- Le PSD : Plan Solidaire de Développement : appui au développement des pratiques et soutien aux clubs
- Le PSF : Plan Sportif Fédéral : appui à projets et notamment à la formation

Projet NordicYoga : (*cf. document joint*) Geneviève Bunel souhaite compléter sa formation afin de développer la pratique de Nordic Yoga dans le club. Cette pratique mêlant marche nordique et postures de Yoga est adaptée à notre public.

Le stage, organisé par Thomas Fillat, se déroule sur 7 jours (50h). Tarif 1500 € HT

Possibilité de formation en Avril 2026 pour pratique à la rentrée.

Danielle Mouffard se renseigne sur la possibilité de financement. Le club s'engage néanmoins à financer cette formation et les frais de déplacement (demande de subvention à la mairie et au CDOS) si le CDRP n'y participe pas.

Pique-nique du club : Jean Louis Bedos propose de la faire à Esfagoux le 14 juin.

Galette : On abandonne les dégustations en fin de rando et on reprend la formule groupée.

Site des Choisinets : Jean Louis Bedos et l'association « les Choisinaits » souhaitent obtenir un détour par les Choisinets du chemin de Stevenson. Comment faire pour obtenir ce détour ? Danielle Mouffard indique que le CRDP peut faire apparaître ce site sur les topo guide comme « élément à visiter ».

Création d'un PR Marc Bonhomme. Georges propose la création d'un PR en forêt de Mercoire à la mémoire de Marc Bonhomme. Contacter la CCHM et associer le CDRP.

Projets de sorties :

- Bernadette propose un séjour en Avril à Gaillac ou dans les Calanques. Eventuellement à Rosas. Jean François peut l'aider pour préparer et guider.
- Visite de la mine témoin d'Alès le jeudi 26 mars proposée par André Bonnefille.

Déplacement en train (2€AR/pers par tranches de dix). Restaurant puis visite de la mine (90€ pour un groupe de 20 à 35pers) soit environ 30€/pers pour la journée. Pour compléter le groupe, possibilité d'y joindre le club de Grandrieu.

- Inscriptions au plus tard fin février.

Intervention de Danielle Mouffard

Danielle rappelle que nous sommes tous adhérents d'une fédération sportive qui a une délégation de service public : le texte vous sera transmis pour lecture : il reprend les pratiques de randonnée. Il y a 2 domaines où les compétitions sont obligatoires : le rando challenge et le longue côte.

Les clubs ont parties intégrantes de l'organisation fédérale. A ce titre, nous avons droit à la parole notamment lors des Assemblées Générales. Un outil très intéressant mis en place par la fédération : les webinaires.

La participation des clubs à l'organisation fédérale peut se définir à travers 3 axes : organiser notre terrain d'action (balisage), enseigner les pratiques de randonnée, se former.

En Lozère, nous pratiquons le rando challenge, la marche nordique et la marche aquatique (marche dans les lacs). Le CDRP va organiser une formation marche aquatique en Aveyron (pour Langogne, c'est le lac de Naussac qui a été choisi).

Nous allons développer la rando santé, la rando roulettes, les oenorandos, les sentiers inclusifs (marche pour aller faire ses courses, pour aller au cinéma, etc.,,,)

Concernant l'évènementiel, nous participons à :

- Le festival des randonnées (chaque année à l'Ascension)
- La marche bleue (contre le cancer colorectal et celui de la prostate – en Mars)
- Chassons le cancer : séances d'écoute du brame du cerf avec les chasseurs)
- Lutte contre les cancers pédiatriques
- Les randos roses (s'y associer).

Les séjours : le CDRP publiera en Décembre le calendrier des séjours proposés : il y aura un séjour en itinérance en Avril, en Août, marche en ville à Bordeaux, en Juin le GR 34 (sentier côtier en Bretagne) pour la rando santé (10 km/jour) ; cette année les phares et abers.

Concernant toujours les séjours Danielle souligne l'importance de l'immatriculation tourisme dans l'organisation de nos séjours. Cela nous offre une protection professionnelle (mêmes conditions que les agences de voyage) et financière (en cas de manquement de nos hébergeurs par exemple). Bernadette rappelle qu'elle est en charge de la mise en place de cet aspect de nos séjours.

En conclusion, Danielle nous rappelle le slogan de la fédération : des pas qui nous rapprochent.

Election des membres du CA :

Sont élus :

- Philippe Cheynet
- Jean François Pradel qui sera chargé de la formation
- Olivier Perret du Cray : relations avec le CRDP
- Yvan Lhermet : communication avec les collectivités locales
- Claude Belin : secrétariat
- Monique Pensier, trésorière
- Bernadette Sodczak
- Georges Bernard
- Myriam Brun
- Nicole Lardon.

A l'issue de la réunion du CA, Philippe Cheynet est élu Président.

La séance est levée à 18h et laisse place à un moment de convivialité.
